

**Philosophie de la réforme du collège
« Mieux apprendre pour mieux réussir »**

Académie de Strasbourg

I. Les fondements de la réforme

II. Ses principes essentiels et les axes structurants

III. Les ressources pour sa mise en œuvre

I. Les fondements de la réforme

3 idées forces

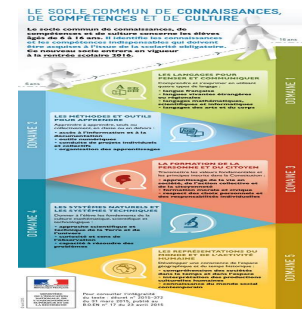
Un projet global

L'élève au centre

Apprendre autrement

Les finalités de la réforme

- Permettre à tous les élèves de réussir et réduire les inégalités
- Répondre aux enjeux du monde contemporain
- Assurer l'acquisition des apprentissages fondamentaux



Décret sur les cycles d'enseignement

3 ans pour donner du temps aux apprentissages
Le cycle 3 associe école et collège

5

Décret sur le Conseil École-Collège

Améliore la continuité pédagogique entre l'école et le collège et renforce la fluidité des parcours

4

Décret sur les instances pédagogiques

Redéfinies pour assurer un meilleur suivi des élèves

- Le conseil de cycle 3 s'ouvre aux professeurs de sixième
- Le conseil de classe de sixième s'ouvre aux professeurs des écoles
- Le conseil pédagogique au collège voit son rôle renforcé

3

La loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013

Décret sur l'organisation des enseignements au collège

Donne le cadre de la nouvelle organisation structurelle du collège

6

Décret sur l'évaluation

Met en place une évaluation au service des apprentissages

7

Décret sur le socle commun

Fixe le contenu du socle commun

1

Décret sur le suivi et l'accompagnement pédagogique

Met en œuvre le principe d'inclusion et explicite les conditions du redoublement

2

Les textes réglementaires

- Décret sur les cycles : n° 2013-682, 24 juillet 2013
- Décret sur le Conseil école/collège : n° 2013-683, 24 juillet
- décret sur les instances pédagogiques dans les écoles et collèges : D n° 2014-1231 du 22-10-14
- Décret sur le suivi et l'accompagnement pédagogique de l'élève : n° 2014-1377 du 18-11-14
- Décret sur le socle commun 2015-372 du 31-03-15
- Décret et arrêté du 19 mai 2015 relatifs à l'organisation des enseignements dans les classes de collège
- Circulaire n°2015-106 du 30-06-15 portant sur l'organisation des enseignements au collège.
- Le décret n° 2014-940 du 20-08-14 sur le statut des enseignants
- Les programmes BO spécial du 26 novembre 2015, l'évaluation (décrets et arrêté du Jo du 3 janvier 2016)

II. Principes essentiels

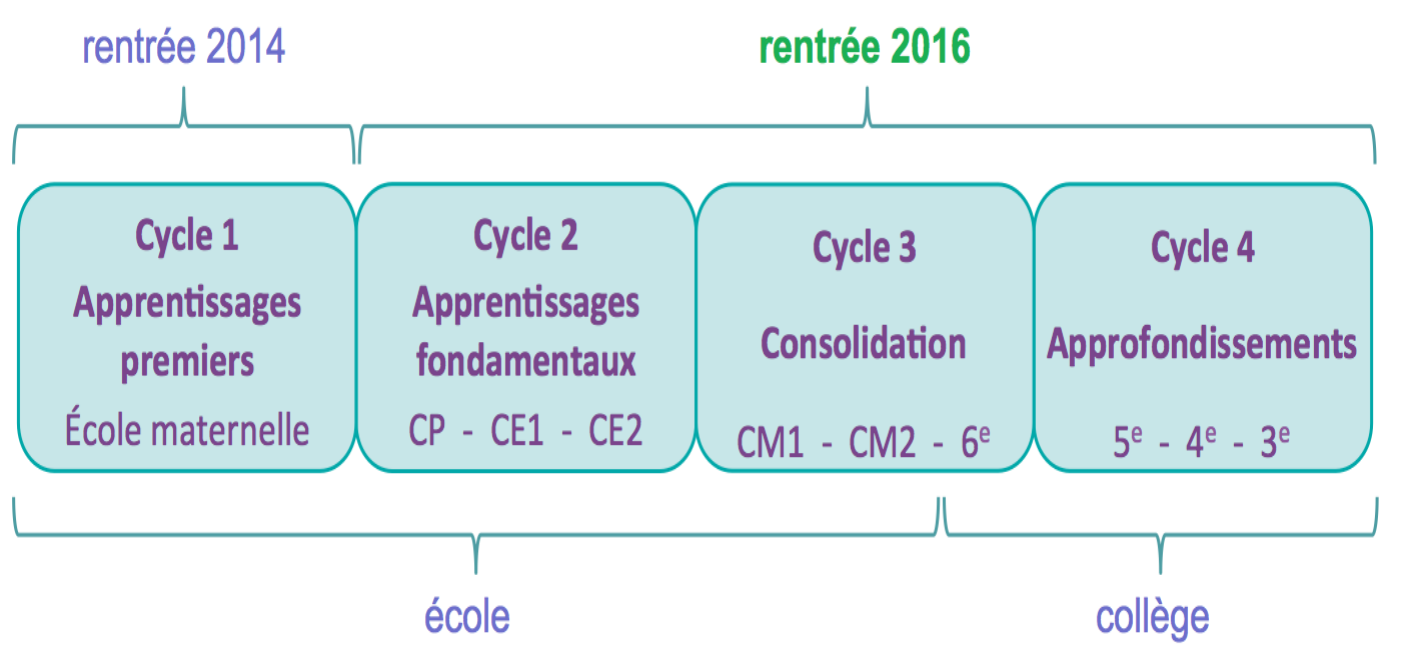
L'accompagnement pédagogique

- Du face à face au côte à côte (culture de l'accompagnement)
- TOUS les élèves / Toutes les disciplines
- Personnalisation / individualisation

Les cycles et la logique curriculaire

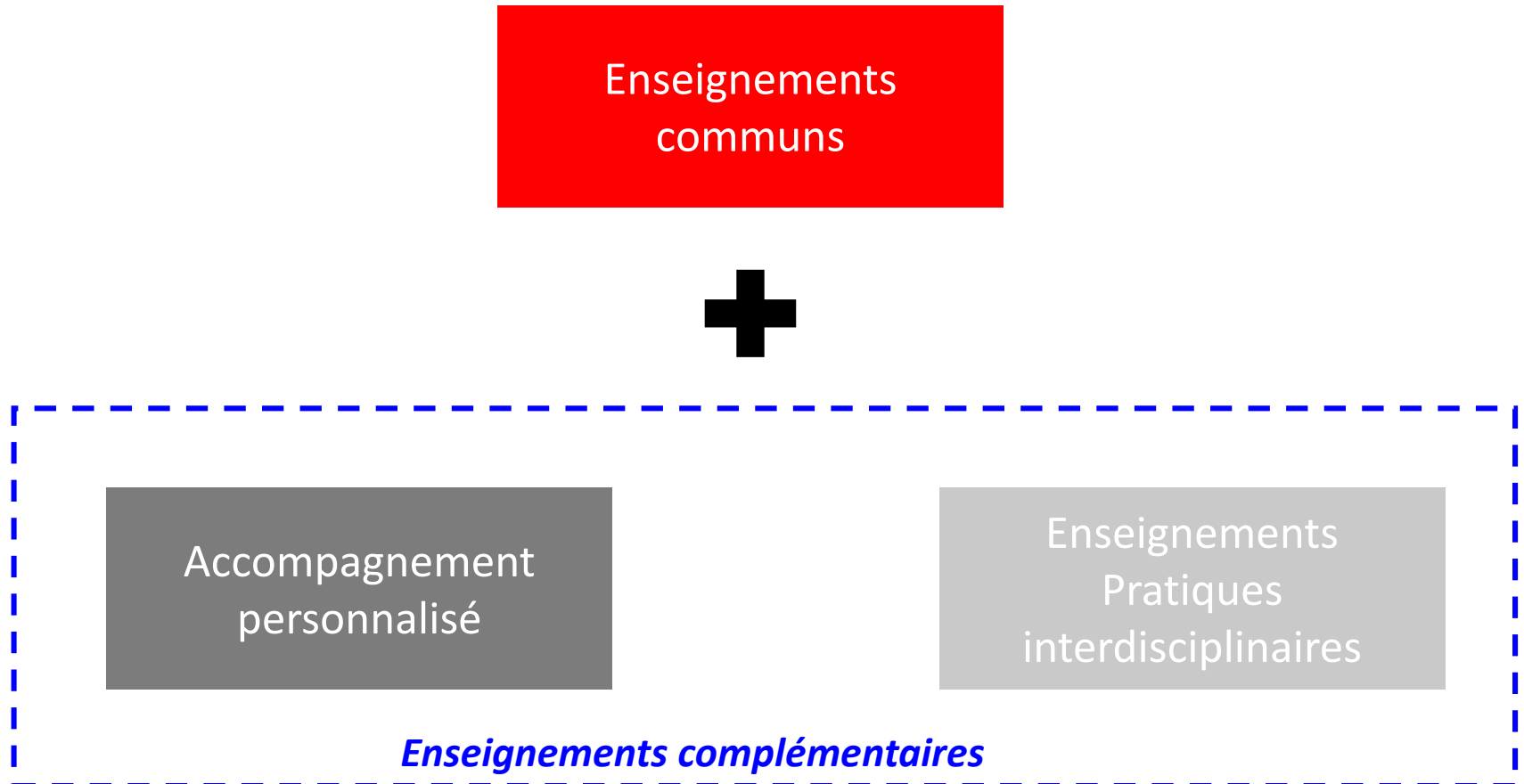
« Construire une culture de cycle »

↔ Penser une nouvelle temporalité pour les apprentissages



Les leviers de l'action pédagogique

- L'organisation des enseignements



3^e CYCLE

4^e CYCLE

CLASSE DE
6^e

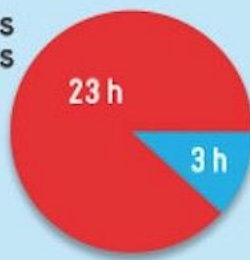
CLASSE DE
5^e


CLASSE DE
4^e


CLASSE DE
3^e

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES		1 h 30	1 h 30	1 h 30

TOTAL des enseignements



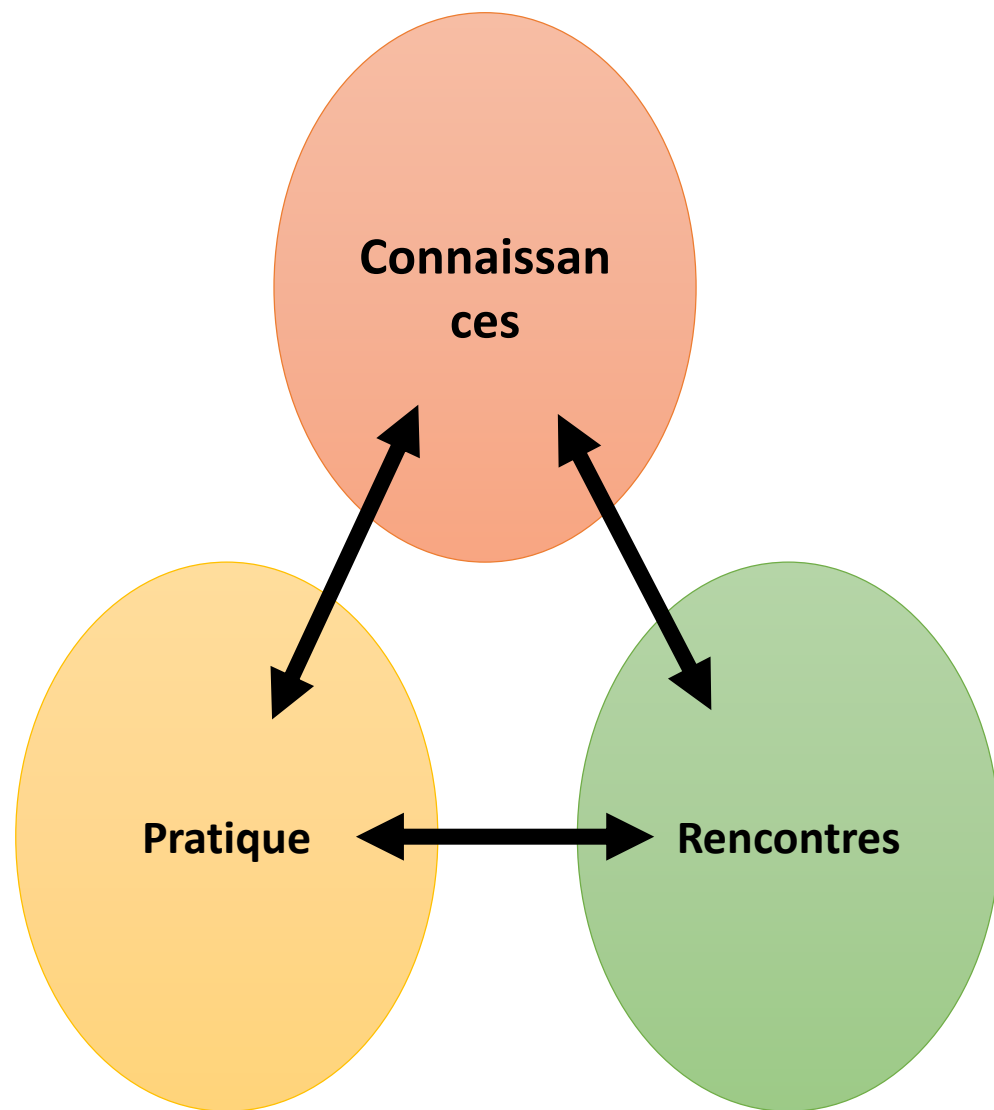
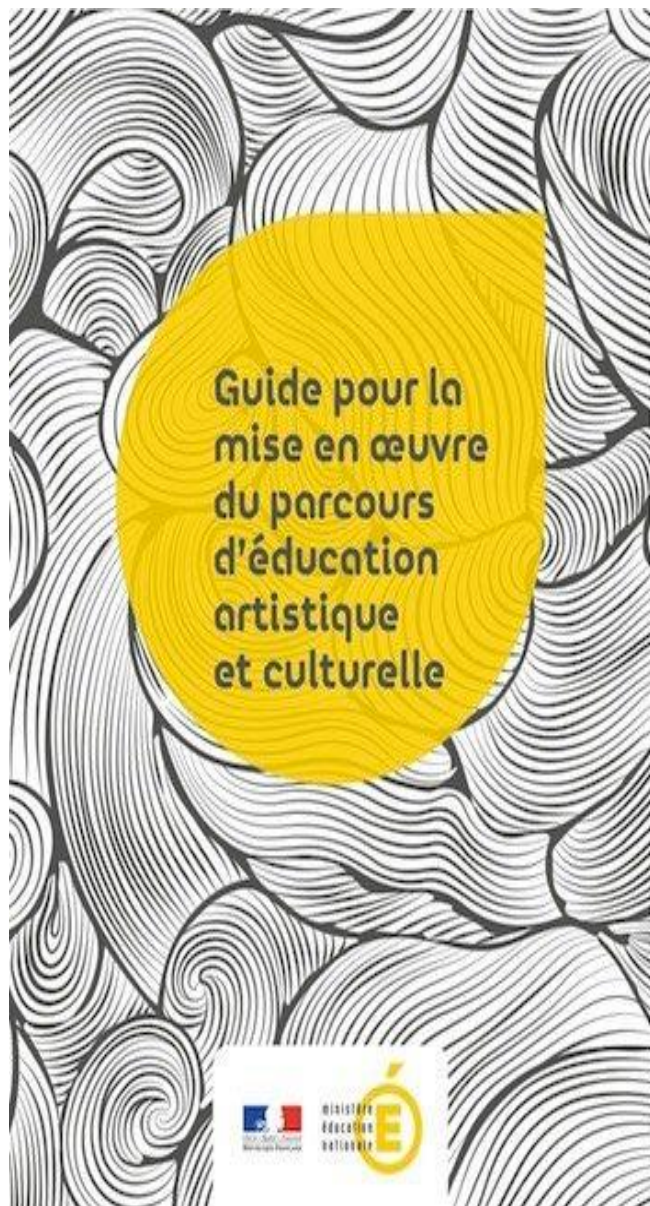
 Enseignements communs

 Enseignements complémentaires (AP, EPI)

• Les parcours

Parcours Avenir (BO du 9 juillet 2015)





Parcours citoyen

(Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, mesure 3)



Le parcours citoyen sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire, selon des modalités définies dans le cadre de la réforme du collège.

- **Le travail en équipe**
- **Le travail par projets**
- ***L'interdisciplinarité***
- ***Les modalités d'organisation des enseignements pour travailler autrement***

III. Les ressources pour la mise en œuvre

• Site Eduscol :

*textes officiels, diaporamas,
vidéos ...*

Collège 2016 : tout savoir sur la réforme

PARTAGER CETTE PAGE



À LA UNE

► **Projet de programmes pour les cycles 2, 3 et 4**

Le président du Conseil supérieur des programmes a remis le projet de programmes pour les cycles d'enseignement 2, 3 et 4 à la ministre, le vendredi 18 septembre 2015 au ministère de l'Éducation nationale.

► **La préparation de la mise en œuvre de la réforme du collège à la rentrée 2016 : former et accompagner les équipes**

La réforme du collège, qui entrera en vigueur à la rentrée 2016, accorde une marge d'autonomie accrue aux établissements pour mieux répondre aux besoins de leurs élèves. Les équipes pédagogiques disposeront d'une plus grande marge de manoeuvre dans l'utilisation de la dotation correspondant aux marges heures professeurs, mais aussi pour l'organisation de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires.

► **Acquis des élèves au collège : les écarts se renforcent entre la sixième et la troisième en fonction de l'origine sociale et culturelle**
Le suivi d'un panel d'élèves entrés au collège en 2007 montre que l'avenir scolaire est fortement déterminé dès la sixième. Le collège ne parvient pas à atténuer les inégalités sociales et tend à les accentuer en mathématiques et dans l'acquisition du vocabulaire scolaire, appelé aussi mémoire encyclopédique.

► **Au Bulletin officiel : les enseignements au collège**
Le collège unique a pour mission de conduire les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La nouvelle organisation du collège entre en vigueur, pour tous les niveaux d'enseignement, à la rentrée scolaire 2016. La circulaire relative aux enseignements au collège est publiée au Bulletin officiel du 2 juillet 2015.

► [Consulter toutes les actualités](#)

LA RÉFORME DU COLLÈGE EN VIDÉOS

LE COLLÈGE 2016 EN UN COUP D'OEIL

LA RÉFORME DU COLLÈGE DÉVELOPPE LES TEMPS EN PETITS GROUPES

- **LES PETITS GROUPES** PERMETTRONT AUX ENSEIGNANTS D'INTERAGIR D'AVANTAGE AVEC LES ÉLÈVES
- **4000 POSTES** ACCOMPAGNENT LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME

LA RÉFORME DU COLLÈGE RENFORCE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

- LA LV1 DÈS LE CP
- LA LV2 DÈS LA 5^e
- **+25% D'ENSEIGNEMENT DE LV2** POUR CHAQUE ÉLÈVE AU COLLÈGE
- POUR **100%** DES ÉLÈVES

LA RÉFORME DU COLLÈGE CRÉE DES TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES

- EN **6^e**, **3H** CHAQUE SEMAINE
- DE LA 5^e À LA 3^e : **1H** MINIMUM
- CES TEMPS PERMETTRONT DE S'ASSURER DE LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

LA RÉFORME DU COLLÈGE PRÉSERVE L'ENSEIGNEMENT

• Foire aux questions réactualisée

Le document Questions/réponses sur le collège en 2016 présente, dans son intégralité, les différents axes d'amélioration prévus par la réorganisation en partant d'un constat sur la situation actuelle du collège. Le document fait le point sur les objectifs du nouveau collège, comme l'acquisition des savoirs fondamentaux, les nouveaux programmes ou encore l'accompagnement des élèves. Il présente également des réponses aux interrogations que soulève le projet et dont quelques-unes sont énumérées ci-après.

- [🔗 Les EPI](#)
- [🔗 Les horaires des disciplines](#)
- [🔗 Le latin et le grec](#)
- [🔗 L'autonomie des établissements](#)
- [🔗 Les sections européennes](#)
- [🔗 Les classes bi-langues](#)
- [🔗 Les enseignements artistiques vont-ils être fusionnés ?](#)
- [🔗 Les sections internationales sont-elles supprimées ?](#)
- [🔗 La DP3 et la troisième Prépa-Pro](#)
- [🔗 Les dispositifs inclusifs](#)

Quelle est la situation du collège aujourd'hui ?	3
Quel est l'objectif de la réforme ?	6
Pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux :	6
▪ De nouveaux programmes plus progressifs et plus cohérents dans toutes les matières	6
<i>En quoi est-ce une nouveauté ?</i>	6
<i>Concrètement, comment ça se passe ?</i>	6
<i>Qu'est-ce qui différencie socle et programmes de 2005 et nouveau socle et nouveaux programmes ?</i>	7
<i>Les programmes sont-ils allégés ? Le renforcement des fondamentaux se fait-il au détriment d'autres apprentissages ?</i>	7
<i>En quoi les nouveaux programmes de français, de mathématiques et d'histoire contribuent-ils au renforcement de la maîtrise des savoirs fondamentaux ?</i>	8
▪ Un accompagnement personnalisé de tous les élèves au service de la réussite de leurs apprentissages	10
<i>Concrètement, comment ça se passe ?</i>	10
<i>Quels enseignants assurent l'accompagnement personnalisé ? Y a-t-il une obligation pour les enseignants d'assurer à un moment cet accompagnement ?</i>	10
<i>En quoi est-ce une nouveauté ?</i>	11
Pour développer de nouvelles compétences indispensables à la future insertion des collégiens et leur donner les clés de leur avenir personnel et professionnel	12
▪ L'introduction de la deuxième langue vivante dès la classe de 5 ^e	12
<i>En quoi est-ce utile ?</i>	12
<i>En quoi est-ce une nouveauté ?</i>	12
<i>N'est-ce pas contradictoire avec la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux ? ..</i>	13
<i>Concrètement, que deviennent les bi-langues et les sections européennes ?</i>	13
▪ Le développement des compétences numériques	14
<i>Concrètement, qu'est-ce qui sera proposé ?</i>	14
▪ Le travail en équipe et l'expression orale	15
<i>Que vont apprendre les élèves ?</i>	15
<i>Concrètement, comment les élèves vont-ils faire pour acquérir ces nouvelles compétences ? ...</i>	15

→ la réforme du collège en 10 points

→ Des outils techniques (DGESCO) à disposition des chefs d'établissement (aide à la constitution des EDT, mise en place des EPI)

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

